

Il est vraiment très étrange que le premier ministre du Canada n'ait pas ou guère appuyé la recommandation d'un comité formé de députés dont la majorité sont ses partisans. Son silence est sûrement une indication d'enfantillage, de susceptibilité et de mépris apparent envers le Parlement. Son attitude est un exemple de la grande indifférence gouvernementale à l'égard des désirs du peuple. Le premier ministre ferait preuve de la courtoisie la plus élémentaire en étant à sa place pour nous indiquer pourquoi il veut l'adoption de ce rapport d'un comité de la Chambre des communes.

On a dit que cette question est une des plus importantes mesures de la Chambre depuis un grand nombre d'années. Aucun Canadien favorable ou non à un changement de drapeau ne niera le fait. Sûrement, dans ces circonstances, le premier ministre du pays devrait être à sa place pour répondre aux questions des députés. Ce soir je songe à l'époque où, écolier, j'étais chargé maintes fois de fixer l'Union Jack au câble et de le hisser au mât. Je me souviens aussi de l'initiative prise plus tard par le gouvernement du très honorable William Lyon Mackenzie King qui nous a donné un nouveau drapeau, le pavillon rouge. Ces années sont chargées de faits historiques et le parti libéral a écrit plusieurs de ces pages d'histoire. Il n'y a pas de doute là-dessus.

Cet après-midi, quand le premier ministre a fait le compte des discours consacrés à cette question, je songeais aux problèmes qui se posent au Canada et qui restent sans solution et je n'ai pas pu m'empêcher de penser qu'il aurait mieux fait d'examiner d'autres questions qui intéressent les Canadiens et qui devraient l'intéresser aussi à titre d'administrateur en chef du pays. Un changement de drapeau n'est pas une simple mesure comme une loi de finances ou toutes autres modifications auxquelles le Parlement donne force de loi. A mon avis, la question du drapeau touche à la constitution et je m'étonne qu'au cours de tout ce débat, le principal défenseur de la constitution canadienne, le premier ministre lui-même, y ait prêté si peu d'attention. Tout en m'exprimant ainsi, je sais fort bien qu'il doit parfois se rendre à différents endroits. Il y a bien des tâches qui lui incombent. Mais le premier ministre de notre pays n'a pas de plus grand devoir que celui de se trouver à sa place à la Chambre quand on y débat une mesure importante, et nous avons espéré l'y voir plus souvent.

[M. Nasserden.]

Ce soir, je pense aux traditions de notre pays. Je me trouve dans l'agréable—ou désagréable—situation, selon le point de vue qu'on veut adopter, de n'être ni Français ni Anglais d'origine. A mon avis, la plupart des Canadiens de ma génération, qui ont des antécédents analogues, ne veulent pas se mêler aux querelles qui constituent, en partie, notre histoire. Certains diront peut-être—je crois même que le premier ministre a avancé cet argument—qu'à cause de ces querelles, de toutes ces choses qui se sont déroulées dans le passé, il ne faudrait pas rappeler sur le nouveau drapeau les éléments fondateurs de la nation. Mais, comme l'un de ceux qui n'ont jamais appartenu à l'un ni à l'autre élément fondateur, j'ai, malgré moi, l'impression que nous nous trouvons aujourd'hui, au Parlement, dans la même situation qu'une société qui décide de changer de raison sociale, ou d'un organisme qui veut faire table rase et recommencer. Mais je vous le demande, en toute honnêteté, monsieur l'Orateur, comment un pays peut-il prendre un nouvel essor sans certaines des fondations sur lesquelles il a été édifié?

En examinant la recommandation soumise au Parlement par le comité et le comportement des députés libéraux qui faisaient partie de cet organisme, je dois dire, sans vouloir les discréditer, que leur décision en comité me laisse croire que le premier ministre ne les avait pas consultés avant de proposer le trifolié. C'était peut-être le drapeau de son choix, mais c'est un tout autre modèle que les membres libéraux du comité ont choisi. Le fait saillant de toute cette affaire, c'est que pas un seul député libéral membre du comité, n'était en faveur du dessin choisi par le premier ministre.

Voici ce qui me préoccupe dans tout cela. Nous avons beaucoup entendu parler de l'unité qui existe parmi les députés d'en face, parmi les députés ministériels, et de l'unité qu'ils ont créée au pays, mais lorsqu'il s'est agi d'appuyer le drapeau auquel ils avaient souscrit précédemment à la Chambre, lors de sa présentation par le premier ministre, les députés libéraux, membres de ce comité, n'ont pas fait preuve d'une pareille unité. Comment expliquent-ils cette contradiction? N'est-ce pas la raison pour laquelle le premier ministre n'est pas à la Chambre ce soir? Il ne saurait justifier cette attitude. C'est pour cela que les vis-à-vis se tiennent cois à cet égard.